

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CASTIRLA
Séance du 19 Mars 2025**



Nombre de Membres			
Afférents Au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont Pris part À la Délibération	
11	11	09	L'an deux mille vingt-cinq et le dix-neuf du mois de mars à treize heures et trente minutes, le Conseil Municipal de CASTIRLA, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans son lieu habituel sous la Présidence de M. Jacques-André TOMASINI.
Date de convocation		Présents : TOMASINI Jacques-André, LESCHI Damien, TOMASINI Pierre-Paul, ANTONELLI Dorothee, SIMONI Simon Jean, OLIVA Eugène, Jean-Luc SIMONI.	
05 mars 2025			

Date de convocation	Absents : ROSSI Antoine, GRIMALDI D'ESDRA Denis.
05 mars 2025	Représentés : TOMASI Christelle, LUSINCHI Aimée,

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil ; M LESCHI Damien ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions de secrétaire, qu'il a accepté.

DCM 2025-03-82 : Demande De Subvention De L'associu Aghjalesi

M. le Maire présente au Conseil Municipal le courrier en date du 1^{er} mars 2025, de l'ASSOCIU AGHJALESI, sollicitant l'obtention d'une subvention.

Au regard du bilan et du dossier présenté, le Conseil Municipal OUI M. le Maire et après en avoir délibéré décide par :

09 voix pour
00 voix contre
00 abstentions

D'accorder une subvention d'un montant de 5000 euros.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



Le Maire

Jacques André TOMASINI